

Votations genevoises

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **76 (1988)**

Heft [8-9]

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278789>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ADF Vaud

80e assemblée générale

(sch) — C'était la 80e fois au mois de juin dernier que les féministes vaudoises de l'Assoc. pour les droits de la femme (anciennement : Assoc. pour le suffrage féminin) se réunissaient : que de chemin parcouru depuis sa fondation par Mme A. Girardet-Vielle !



Christiane Mathys-Reymond.

Cet anniversaire fut l'occasion d'évoquer quelques étapes et de rendre hommage à quelques pionnières. Statutairement parlant, ce fut aussi le moment où Odile Jaeger, présidente sortante (se retirant après cinq ans d'intense activité), remit le flambeau à Christiane Mathys-Reymond, enseignante à Vallorbe où elle créa une section de l'ADF. « L'alerte octogénaire se porte bien », comme le dit Odile Jaeger tout en formant des vœux et pour l'association et pour sa nouvelle présidente.

Bel anniversaire puisqu'on avait invité deux femmes remarquables chacune dans son domaine : Laurence Deonna, Prix de la paix de l'Unesco qui fit une saisissante description de la condition féminine au pays des tchadors, et Yvette Théraulaz qui régala son auditoire d'un tour de chant plein de talent : deux femmes sensibles, et, ce qui ne gâte rien, très féministes.

Vaud

(bbg) — L'Association des bénévoles vaudoises s'est réunie à Crêt Bérard, au début de l'été pour débattre du rôle des bénévoles dans les services sociaux vaudois.

Appelées chez elles à toute heure, même pas défrayées, elles rendent d'insignes services aux professionnels du social, comme à ses bénéficiaires, mais n'ont rien à dire sur les options discutées en haut lieu. « Nous sommes des bouche-trous » constate Linda Plane, bénévole de la région nyonnaise, nous savons souvent plus de choses sur les gens dont nous nous occupons que les assistantes sociales, mais nous n'avons pas accès à leurs dossiers et nous ne savons pas ce qui se décide pour eux. On ne nous demande pas notre avis... Nous avons à redéfinir notre rôle, à réorganiser nos comités. Nous avons créé à cet effet une commission technique.

Prenons l'exemple des personnes âgées : l'option actuelle est de les garder chez elles le plus longtemps possible, et cela grâce à nous, pour une bonne part. Mais je ne suis pas sûre que ce soit la bonne solution. En effet, il serait peut-être préférable de mélanger les âges dans les EMS, ce serait plus gai, à mon avis. Des amitiés se noueraient alors, qui ne sont plus possibles entre gens de 85 ans et plus, des services pourraient être échangés entre pensionnaires, etc. Garder les personnes âgées chez elles jusqu'à l'extrême limite, c'est faire des EMS des mouiroirs...

Valais

Stage d'automne

(fl) — Découvrir ses intérêts et ses possibilités. Etre à même d'entreprendre des démarches. Mieux connaître la réalité du monde du travail. Tels sont les objectifs d'un stage de cinq semaines, organisé par Femmes Rencontres Travail et destiné à toute femme qui, pour des motifs personnels ou économiques, veut donner une nouvelle orientation à sa vie.

Les participantes travailleront en petits groupes sous la direction d'une animatrice, conseillère diplômée en orientation professionnelle. Au programme, meilleure évaluation de ses aptitudes et de ses goûts et mise sur pied d'un projet personnel, techniques de recherche d'emploi et nombreux contacts avec des professionnels. Enfin initiation au yoga, pour contenir le stress naissant !

Ce stage aura lieu du 3.11 au 6.12.88 l'après-midi sauf le mercredi au Centre de formation pédagogique et sociale à Sion et peut être organisé dans d'autres villes sur demande.

Renseignements et inscriptions à FRT, p.a. Mme B. Etter, Belvédère, 1965 Savièse. Tél. (027) 22 62 08 ou (027) 22 10 18 du 6.9 au 15.10.88.

Neuchâtel

Unies depuis 50 ans

(ib) — Le Centre de liaisons des sociétés féminines neuchâteloises a fêté ses cinquante ans. Cette union des femmes avait été suscitée, en 1938, par une collaboration pour recevoir les déléguées de l'Alliance de sociétés féminines suisses. Entraide et solidarité étaient donc au programme et y sont restées pour ce demi-siècle, enrichies d'un souci d'information. Ainsi le CL a-t-il organisé des Journées des femmes neuchâteloises, reprises régulièrement depuis 1975, et au cours desquelles ont été traités des sujets d'importance : droit matrimonial, femmes battues et enfants maltraités, solitude, image de la femme dans les médias, etc.

Le CL a également engagé des combats en soutien aux votations pour l'égalité des droits ou le nouveau droit matrimonial. De même, organe consultatif national et cantonal, c'est avec sérieux et compétence que ses membres ont répondu aux diverses sollicitations. Sur le plan concret, les réalisations à long terme sont nombreuses.

On citera la mise sur pied des groupes ORPER. (Orientation personnelle) du centre P.O.I.N.T. (réinsertion personnelle) qui volent de leurs propres ailes. Assumées totalement par le CL, les Consultations juridiques fonctionnent depuis trente-cinq ans, animées par des juristes de l'association. En alternance, deux fois par mois, Centr'elle répond à des préoccupations plus larges exprimées par les femmes qui trouvent là un accueil et un échange.

La rédaction d'un petit journal, entre autres activités, est encore l'un des liens qui unissent les 24 sociétés affiliées, groupant autant l'ADF que le Lyceum, coopératrices et consommatrices, femmes paysannes, etc. : un large front.

La journée de fête s'est déroulée le 11 juin dernier à Neuchâtel. L'occasion d'un petit retour sur l'histoire, avec des invités de marque et un représentant du Conseil d'Etat — hélas pratiquement le seul homme présent — mais aussi l'analyse de la situation actuelle par Mme Bauer-Lagier. De quoi recharger les batteries pour embrasser l'avenir où tout n'est pas gagné.

Placée dans l'objectif d'une journée de retrouvailles, la rencontre était avant tout empreinte d'amitié, voire de reconnaissance envers les nombreuses anciennes présentes, militantes combatives pour la plupart. Représentant d'un éventail aux objectifs fort différents, le CL neuchâtelois ne peut dès lors s'engager aux premières lignes d'un combat purement féministe. Mais les Neuchâteloises ont prouvé, pour les enjeux de taille, qu'elles savent faire front commun. La mise en place d'un Bureau à la condition féminine sera-t-il de ceux-là ? On peut le souhaiter, car l'élan et la dynamique ne viendront ni du gouvernement, ni du Parlement.

Votations genevoises

Oui ou non à l'ouverture nocturne des magasins

Le 25 septembre le peuple genevois devra se prononcer sur l'ouverture des magasins un soir par semaine jusqu'à 21 h, avec la faculté de servir la clientèle jusqu'à 21 h 30.

Les avis sont partagés, d'autant plus qu'un contreprojet ramenant de 21 h à 20 h cette ouverture nocturne a été refusé par le Grand Conseil. Ce contreprojet était soutenu par les petits commerçants et certaines associations féminines.

Une lectrice nous a fait parvenir une prise de position personnelle, que nous publions ci-dessous. Par souci d'impartialité nous présentons également à la suite de cette prise de position, les arguments du « Oui » tels qu'ils sont formulés par H. Dessimoz, du Groupement des jeunes dirigeants d'entreprises.

Les arguments du « Non »

« Il est important, en tant que féministes, d'exprimer notre solide solidarité avec les femmes

les plus défavorisées de notre société, les vendeuses, en votant NON le 25 septembre, à l'initiative sur les nocturnes. Cette initiative du Groupement des jeunes dirigeants d'entreprises a bien prévu l'ouverture des magasins jusqu'à 21 h 30, une fois par semaine, mais n'a prévu aucune compensation pour le personnel de vente dans son projet de loi !

Nous savons, par un sondage, que 91 % du personnel est hostile à cette ouverture nocturne. C'est évident : ses conditions de travail sont déjà très dures : station debout, dans le bruit, la lumière artificielle et l'air conditionné, et très pénibles physiquement (savez-vous que le bras gauche d'une caissière déplace jusqu'à deux tonnes par jour !) ; ses salaires sont parmi les plus bas : 2000 francs en moyenne à plein temps (des vendeuses travaillant 46 heures par semaine doivent être aidées par l'Hospice général !). Dans ces conditions, la prolongation de la journée de travail est inhumaine.

Une fois de plus, mauvaises conditions de travail et salaires bas sont l'apanage des femmes

qui représentent 85 % du personnel de vente.

Imaginez ce que signifierait encore pour elles la rentrée dans la nuit (avec quels bus de campagne ?) et le nombre de problèmes supplémentaires pour les mères seules : garde des enfants, leurs devoirs, leur repas, leur coucher ! Et quel sacrifice pour ceux et celles qui ont des engagements réguliers le soir : cours ou groupes.

Les quelques petits avantages des consommateurs-trices seraient chèrement payés par l'atteinte à la santé et à la vie sociale des vendeuses. De plus, la qualité du service ne serait même plus garantie, entre la fatigue du personnel qualifié et l'inexpérience des auxiliaires appelés à la rescousse. Quant à la prétendue animation du centre ville, quelle illusion ! N'y a-t-il d'autre forme de vie que la consommation ? D'ailleurs, les expériences en Suisse alémanique ne sont guère concluantes, puisque après un essai d'un an et demi les citoyens de Bâle-Ville, consultés par votation, ont refusé la poursuite de l'ouverture nocturne hebdomadaire.

Enfin, si cette initiative passait, il y aurait de fortes chances pour que d'autres entreprises, comme les banques ou même les administrations publiques suivent le mouvement.

Nous serions alors quasiment toutes concernées. Il est d'autant plus important d'aller voter NON que là les deux tiers des vendeuses, étrangers et frontaliers, ne pourront pas exprimer leur refus. »

Maryelle Budry
membre de la Commission
féminine
de l'Union des syndicats
du canton de Genève

Les arguments du « Oui »

« Pourquoi une ouverture nocturne hebdomadaire ?

- Pour répondre au vœu des consommateurs qui souhaitent pouvoir faire leurs achats sans précipitation.
- Pour offrir un horaire d'ouverture des magasins plus flexible et mieux adapté aux femmes toujours plus nombreuses à exercer une

activité professionnelle en dehors de leur domicile.

- Pour donner la possibilité aux Genevois en plus du samedi après-midi de faire leurs achats en famille.
- Pour permettre une meilleure répartition de l'horaire de travail du personnel des magasins sans en augmenter la durée.
- Pour favoriser le travail à temps partiel des étudiants et des personnes qui ont charge de famille.
- Pour que le commerce genevois ne soit plus défavorisé par rapport au commerce frontalier
- Pour contribuer à animer les zones commerçantes du canton, notamment le centre ville.
- Pour adapter la législation genevoise à une pratique déjà en vigueur dans la plupart des cantons suisses (Zurich, Saint-Gall, Argovie, Lucerne, Berne, etc.).

d'après H. Dessimoz
Groupement des
jeunes dirigeants
d'entreprises

identique au féminin...

A sa clientèle féminine, la BCG propose aide et conseils en matière financière, bancaire et sociale.

Située 34 avenue de Frontenex (tél. 35 88 32), notre nouvelle agence est dirigée par Madame Marie-Antoinette Huguenin. Entourée de collaboratrices qualifiées et enthousiastes, elle propose à nos clients tant masculins que féminins l'éventail complet des services qu'assurent les 14 agences de la BCG.

Seule à Genève, une agence au féminin, identique aux autres... identique au féminin.

Banque hypothécaire du canton de Genève, votre banque cantonale

BCG 